

Saint-Méen-Le-Grand,
Le 06/09/2021

Objet : Avenant au Règlement Intérieur du 06/09/2021

AUTORISATION DE SORTIE

Elèves externes :

Ils peuvent quitter le collège à la fin de la dernière heure de cours de chaque demi-journée si l'autorisation de sortie a été accordée par le représentant légal.

Elèves demi-pensionnaires :

Ils ne peuvent quitter le collège entre chaque demi-journée.

Ils prennent leur repas au collège, sauf autorisation exceptionnelle écrite du représentant légal.

Ils peuvent quitter le collège à la fin de la dernière heure de cours de la journée si l'autorisation de sortie a été accordée par le représentant légal.

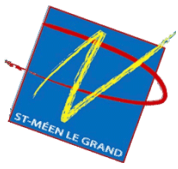
Aucun élève, qu'il soit demi-pensionnaire ou externe, transporté ou non, ne pourra quitter l'établissement entre deux heures de cours.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire en cours, mais peut être suspendue ou supprimée à la demande de la famille, ou à la demande du collège (non respect du protocole sanitaire, non respect du Règlement Intérieur, etc.).

A défaut d'autorisation retournée signée à la Vie Scolaire, votre enfant doit être présent au collège de 8h25 à 17h00 (12h30 le mercredi).

Si vous souhaitez effectuer une modification des autorisations d'entrée ou de sortie en cours d'année, veuillez vous adresser au Responsable de Vie Scolaire pour la valider.

D. REMY,
Chef d'établissement.



AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e) _____, responsable légal de l'élève
_____, en classe de _____, ai pris
connaissance de l'emploi du temps de mon enfant et l'autorise à quitter à l'établissement en fonction des
principes suivants (cocher la ou les cases souhaitées):

- 1 - Mon enfant entre au collège à 8H25 et sort à 17H00 (12H30 le mercredi).
- 2- Mon enfant entre et sort du collège aux heures prévues à son emploi du temps.
- 3- En plus de la demande n° 2, en cas d'absence de professeurs ou de suppression de cours en début
de matinée ou en fin d'après-midi :
 - Mon enfant reste en permanence.
 - Mon enfant est autorisé à arriver plus tard et/ou à partir plus tôt.
- 4- Je souhaite formuler une autre demande que celles prévues ci-dessus et je joins une lettre
explicative.

Fait le _____ à _____

Signature du représentant légal :